

## OBJECTIFS DE PROGRESSION

CHAMPS DE PROGRESSION	Objectif de progression	Action à mener
Recrutement	<p>Objectif Intégrer des femmes sur les emplois tenus à ce jour majoritairement par des hommes (ex Préparateur de commandes)</p> <p>Chef de secteur : recruter davantage de femme</p>	<p>Recevoir systématiquement les femmes postulant quel que soit l'expérience acquise</p> <p>Réflexion sur aménagement du périmètre de prospection des chefs de secteur afin de pouvoir concilier contrainte familiale et déplacement</p>
Formation	<p>Part de femme ayant suivies une formation :</p> <p>44% en 2021</p> <p>Prévisionnel de 50% en 2022</p>	<p>Adapter un plan de formation égalitaire entre les femmes et les hommes</p>
Rémunération/Promotion	<p>Ajuster les écarts de rémunération</p> <p>100% effectifs retours congé maternité augmenter</p> <p>Favoriser la promotion interne de postes à responsabilité aux femmes</p>	<p>Profiter de la mise en place d'une nouvelle classification pour réduire les écarts</p> <p>Identifier les besoins de compétences afin de mettre en place les formations nécessaires</p> <p>Suivre les augmentations au retour maternité</p> <p>Mise en place d'une nouvelle organisation de service avec ouverture de nouveaux postes à des femmes</p>
Horaire de travail	<p>Mise en place télétravail plus régulier</p> <p>Améliorer la planification des équipes en usine</p>	<p>Mettre en place un accord télétravail afin d'officialiser les règles en matière de télétravail 2 jours par semaine</p> <p>Réflexion sur un ordonnancement qui permettrait d'organiser des horaires plus stables et réguliers</p>